



Le 11 Février 2019

à

Mme Mellyn MASSEBAU
Déléguée Régionale Sud
France Energie Eolienne
5 Av de la République
75011 PARIS

Madame,

Vous avez adressé vos vœux aux Présidents de collectivités territoriales en tant que « *filière contribuant activement à la transition énergétique* ». Votre courrier nous ayant été transmis, vous ne serez pas surprise des réactions qu'il entraîne chez les défenseurs de la qualité de vie des habitants des territoires ruraux impactés, de la biodiversité, du patrimoine paysager et culturel.

Votre démarche s'inscrit dans un ensemble d'actions de lobbying que nous déplorons, car elles ont conduit les pouvoirs publics et bien des collectivités à s'engager dans une politique qui cible d'autres objectifs que la réduction des GES ou la lutte contre la précarité énergétique, priorités d'une transition énergétique voulue et acceptée par les citoyens.

Il vous faudrait sinon expliquer à vos interlocuteurs pourquoi l'augmentation de 47% de la puissance installée des EnR intermittentes (éolien et solaire) sur quatre ans en France, s'est accompagnée, sur la même période, d'une augmentation de 75% du CO2 lié à la production électrique (source : RTE), si ce n'est à cause de l'intermittence de la production d'origine éolienne (et solaire) auxquelles il faut substituer de la production d'origine fossile.

Il serait opportun également, concernant « *le tissu industriel remarquable généré sur le territoire français* » de ne pas dissimuler qu'il s'agit d'équipements majoritairement importés (avec la sortie de devises correspondantes) y compris pour la main d'œuvre de montage comme il est possible de le constater sur la plupart des chantiers. Vous pourriez indiquer aussi que les 1.230 emplois créés en 2017 par l'industrie éolienne, sont essentiellement dans le secteur des études et du développement, avec une prééminence de l'Île-de-France qui regroupe les sièges sociaux (source votre propre organisme), sans parler d'emplois non durables liés à l'artificialisation des sols et au bétonnage des sous-sols.

En évoquant l'annonce présidentielle de multiplier par 3 le nombre d'éoliennes en France, vous vous gardez de préciser que ce serait environ 25 000 éoliennes qu'il faudrait installer, soit près d'une éolienne par commune en France, contribuant à grande échelle à la banalisation générale de nos paysages qui sont une part inaliénable du bien vivre et de l'attrait de la France. Aucune étude indépendante n'a été menée à ce jour concernant les impacts négatifs de l'éolien sur des enjeux forts de nos territoires ruraux : tourisme, immobilier résidentiel principal et secondaire, attractivité, santé, entente sociale sans oublier la biodiversité, sans oublier le principal, à savoir le mépris absolu des futurs riverains qui auront à supporter l'ensemble des nuisances générées par ces installations.

Votre volonté de « *mettre en œuvre des projets concertés, co-construits et faisant l'adhésion des riverains concernés* » ne nous convainc pas davantage. Nous observons avec une extrême réserve les diverses tentatives d'associer les populations, sous le vocable galvaudé de « participatif », aux retombées financières d'une activité hautement subventionnée par la collectivité, contribuables et consommateurs inclus, dont les coûts excessifs pour la Nation ont été signalés en haut lieu (121 milliards d'Euros engagés pour les 15 prochaines années, rapport 2018 de la Cour des Comptes).

L'industrie éolienne continue à vouloir s'imposer en captant des moyens énormes, au détriment de mesures plus efficaces et plus respectueuses des territoires ruraux (géothermie très basse énergie avec pompe à chaleur, eau chaude par cumulus thermodynamique ou solaire thermique, photovoltaïque en toiture, bois-énergie, petit hydroélectrique...) avec des emplois locaux à la clé.

Pour toutes ces raisons, nous continuerons à nous battre contre l'éolien industriel, contre l'ensemble des avantages excessifs qui lui ont été accordés jusqu'à présent et nous ferons en sorte d'en informer les responsables de collectivités territoriales qui pourraient être séduits par un discours trompeur.

Veillez accepter, Madame, nos salutations.

Le secrétariat TNE OE

Le collectif régional Toutes Nos Energies - Occitanie Environnement rassemble 160 fédérations départementales, collectifs et associations de la région Occitanie qui agissent pour la qualité de vie des habitants et la protection de l'environnement, pour une transition énergétique solidaire et respectueuse des territoires ruraux.

Contact@toutesnosenergies.fr